



## COMMUNE SOUS SURVEILLANCE

Ce nouveau numéro du « Magazine de la Municipalité » est dédié au côté sécuritaire pour les biens et les personnes de notre village.

La Municipalité a constaté une augmentation des incivilités ces derniers mois. De nombreux témoignages de concitoyens sont venus étoffer les faits constatés obligeant l'exécutif communal à agir.

Plusieurs séances de coordinations intercommunales se sont déroulées, entre les municipalités et les services de proximité et unités d'intervention de la gendarmerie vaudoise.

Voulant rétablir l'ordre, la Municipalité a coordonné des services croisés, entre la gendarmerie et l'assistance d'une société de sécurité privée. Cette mesure perdurera jusqu'au rétablissement de la situation à un niveau tolérable.

Tapage diurne et nocturne, non-respect des heures de police et consommation d'alcool concernant les mineurs, dégâts à la propriété, dépôts sauvages de déchets, stupéfiants, agressions verbales, comportement inapproprié sur la chaussée et la voie publique, etc.... Tels sont les faits constatés.

Les dommages à la propriété font systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte pénale. Les procédures sont poursuivies jusqu'à leur terme. Rien n'est lâché!

Les faits listés ci-dessus sont source de désagréments pour les habitants et coûtent au contribuable. Le laxisme et le manque d'éducation ne sont guère compatibles avec la vie en communauté. Ne banalisons pas ces comportements!

Une attention toute particulière sera portée, sur le suivi du comportement des mineurs. Nous rappelons que la responsabilité des parents est engagée en cas d'incivilités voire de dommages. Les procédures administratives et conséquences financières devront être supportées et assumées par les représentants légaux.

Pour notre sécurité citoyenne, rapportez tous faits troublant à l'ordre public en appelant le **117** (numéro de la gendarmerie vaudoise).

Agissons ensemble!

## **INCIVILITES**

Il n'y a pas de petite crotte laissée par terre Il n'y a pas de petit dépôt de déchets sauvage Il n'y a pas de petit dommage à la propriété Il n'y a pas de petite nuisance sonore Il n'y a pas de petit papier par terre Il n'y a pas de petite insulte

## Il n'y a pas de petite incivilité!

## LES NUMEROS D'URGENCES

*	144	SANTÉ	nces
	118	FEU	ge
S	117	POLICE	N° urg

Votre Municipalité



